

## **fashioncheque – conditions générales pour les titulaires en Belgique**

Les conditions d'utilisation suivantes s'appliquent à la carte cadeau fashioncheque (« fashioncheque »).

1. L'émetteur des fashioncheque est fashioncheque holding B.V., Kruisweg 801-C, 2132 NG Hoofddorp / Pays-Bas. Lorsqu'il vend fashioncheque, le détaillant chez qui des fashioncheque sont achetées, agit au nom de l'émetteur.
2. La fashioncheque est valable 2 ans après son achat. Ensuite, l'avoir expire.
3. Le paiement du montant de l'avoir n'est pas possible (ni dans le cas d'avoirs résiduels).
4. La fashioncheque n'est pas personnelle et elle est par conséquent cessible.
5. La fashioncheque ne peut pas être rechargée.
6. La fashioncheque est valable auprès de tous les détaillants participants en Belgique<sup>1</sup>.
7. La fashioncheque peut uniquement être utilisée pour l'achat des produits suivants : vêtements et chaussures.
8. L'émetteur ne répond pas de la perte, du vol, de la détérioration, de l'illisibilité ou de l'utilisation non autorisée des fashioncheque, sauf s'il en est lui-même responsable. Il n'est pas possible de bloquer une fashioncheque.
9. Le droit de révocation ne s'applique pas aux fashioncheque qui sont achetées en ligne étant donné qu'il s'agit de vouchers numériques ou cartes cadeau physique qui sont immédiatement activés. Ces fashioncheque ne peuvent pas être retournées.
10. Le montant maximum pour charger la fashioncheque s'élève à 150,00 euros.
11. Les fashioncheque achetées et activées en Belgique peuvent également être remises en Allemagne, Danemark, en Finlande, en Italie, en Norvège, en Royaume Uni, en Suède et en Suisse.
12. Les présentes conditions générales peuvent être modifiées de temps à autre. En continuant à utiliser la fashioncheque après une modification des présentes conditions, les conditions générales modifiées sont réputées acceptées.

---

<sup>1</sup> Les détaillants participants sont indiqués dans le « shopfinder » sur [www.fashioncheque.com](http://www.fashioncheque.com), où ils sont également repris sous forme de liste dans document PDF.